



## GOELETTE LA LOUISE – SAS VOILE SOLIDAIRE

### Conditions Générales de vente SKI 2025

#### **TARIFS :**

Le prix des séjours à bord de La Louise sont des prix nets pour la SAS VOILE SOLIDAIRE.  
Les frais bancaires éventuels sont à la charge des passagers.

#### **Le prix comprend :**

- La pension complète : les repas et l'hébergement sur le bateau, le vin au dîner (25cl. par personne)
- Le prêt de raquettes (TSL) pour les séjours avec cette activité
- Le prêt de vêtements de navigation : veste et salopette (Marinepool)

#### **Le prix ne comprend pas :**

- Le transport aérien A/R
- Les transferts aéroport / bateau A/R
- Les nuits d'hôtel éventuelles

#### **REGLEMENTATION :**

Seule la bière est vendue à bord. D'autres boissons alcoolisées peuvent être apportées à bord par les clients.

***Les contrôles des autorités sont fréquents en Islande et au Groenland, la possession de drogues ou produits illicites sont interdits à bord.***

***L'état d'ébriété pose un grave problème de sécurité à bord d'un navire.***

***Ces deux points seront motif de débarquement immédiat, sans possibilité de remboursement.***

#### **Présence d'un encadrement (guide, accompagnateur moyenne montagne, moniteur) :**

Pour les séjours avec encadrement, la place de l'encadrant, ses frais de déplacement et ses honoraires sont à la charge du groupe.

#### **ACOMPTES :**

- 30% à la réservation
- 30% 7 mois avant la date du séjour
- Solde 30 jours avant l'embarquement, non récupérable en cas d'annulation

#### **ANNULATION :**

- Avant le 30/09 de l'année précédente, remboursement de l'acompte
- Avant le 30/11 de l'année précédente, remboursement de 50% des acomptes
- Après le 1er décembre de l'année précédente, acomptes non récupérables

Tout **retard de paiement** aux échéances prévues entrainera l'annulation du séjour et le non-remboursement des acomptes. Un report du séjour pourra éventuellement être étudié.

#### **DEFECTION DE LA LOUISE**

Dans l'éventualité d'un aléa de navigation ou d'un problème technique sur la Louise empêchant la réalisation de votre séjour, celui-ci ferait l'objet d'un remboursement des sommes versées, ou d'un report en accord avec vous.

Les conditions météorologiques ne sont pas une clause d'annulation.

Les programmes sont donnés à titre indicatif et sont donc non contractuels.

**Nom – Prénom :**

**Date et signature précédées de la mention « Lu et accepté » :**